

Délibération du conseil d'administration n°2026-026

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu la délibération n°2026-025 du conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 26 juin 2026 portant recommandations pour une politique voyage responsable : décarboner les déplacements professionnels des établissements membres de la Comue de Toulouse

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 27 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2026

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 22 voix favorables
- 1 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 4 abstentions

DÉCIDE

La présente motion a pour objet de demander l'amélioration des Services Ferroviaires entre Paris et Toulouse pour réduire les déplacements professionnels en avion.

Contexte national :

Les déplacements professionnels, essentiellement aériens, représentent une large part de l'empreinte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (environ 20 % sur l'ensemble des bilans effectués avec l'outil de Labos1point5, avec des variations importantes : dans certains laboratoires les missions représentent plus de 50 % de l'empreinte ; la part de l'aérien représente plus de 90 % de l'empreinte des missions).

La Circulaire n° 6425 du 21 novembre 2023 relative à la transformation écologique de l'État, demande à tous les établissements de s'inscrire dans une trajectoire de réduction des déplacements aériens des agents par rapport à 2019 de respectivement 20 % sur l'année 2024 et 30 % d'ici 2027. Cette circulaire cadre également les missions : pas d'avion lorsqu'il existe une alternative en train de moins de 4 heures.

« Dans le cadre du plan Climat/Biodiversité au service de la transition écologique, les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que tous les organismes nationaux de recherche placés sous la tutelle du MESR, ont dû produire avant la fin de l'année 2024 un schéma directeur développement durable - responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE), pour ensuite le faire adopter par leur conseil d'administration (CA) ».

Extrait du courrier de la DGESIP du 2 juin 2023 en copie.

Contexte toulousain :

La Comue de Toulouse et ses établissements est présente sur 11 Villes Universitaires d'Occitanie, et représente environ 17 000 personnels et plus de 100 000 étudiants.

De nombreux établissements et laboratoires cherchent à réduire leur empreinte en particulier e réduisant l'empreinte des missions, et en particulier en favorisant l'usage du train par rapport à l'avion.

Les trajets Toulouse-Paris sont une cible importante pour les établissements et laboratoires toulousains. Les visio-conférences remplacent toujours plus de réunions, mais il reste des cas où le présentiel est indispensable. D'après les chiffres de l'enquête mobilité menée en 2024 auprès des établissements membres de la Comue de Toulouse, 30 % des déplacements de Toulouse vers Paris se font en avion.

Toulouse est la grande ville universitaire la moins bien lotie du point de vue de la durée du trajet en train vers Paris (4h30 de trajet en moyenne).

En outre, il n'existe pas de train qui parte vraiment tôt le matin de Toulouse, ni suffisamment de trains qui repartent de Paris en soirée.

En conséquence il est actuellement irréaliste de faire des allers-retours Toulouse-Paris en journée à moins de se contenter d'une demi-journée de réunion. Or certaines personnes souhaitent minimiser le recours à des nuits hors de chez elles, que ce soit en hôtel ou train de nuit.

Du point de vue des horaires des premiers trains partant vers Paris, il se trouve que Toulouse est également bien plus défavorisée que Bordeaux, Montpellier, Grenoble, Lyon ou Marseille, le premier train partant plus d'une heure plus tard que les premiers trains au départ de Bordeaux et Marseille.

Du point de vue des horaires de retour de Paris sur Toulouse en fin de journée (à partir d'environ 17:00), la situation est aussi en défaveur de Toulouse par rapport à Lyon, Bordeaux, Marseille, Grenoble ou Montpellier, seuls deux créneaux étant programmés avec un intervalle d'une heure.

Premiers TGV directs :	Derniers départs de TGV directs :
Marseille-Paris 5:16-8:40	Paris-Marseille 4 créneaux entre 17:37 et 19:38
Bordeaux-Paris 5:25-8:04	Paris-Bordeaux 7 créneaux entre 17:11 et 20:37
Grenoble-Paris 5:21-9:02	Paris-Grenoble 3 créneaux entre 17:13 et 19:14
Montpellier-Paris 5:50-9:18	Paris-Montpellier 3 créneaux entre 16:56 et 18:56
Lyon-Paris 6:04-8:16	Paris-Lyon 7 créneaux entre 17:00 et 21 :00
Toulouse-Paris 6:10-11:02	Paris-Toulouse 2 créneaux entre 17:11 et 18:11

Article 1^{er} : Le Conseil d'administration approuve la motion suivante :

Considérant que :

- La Comue de Toulouse et ses établissements accueillent un grand nombre d'étudiants (plus de 100 000), de chercheurs et de membres du personnel (environ 17 000) provenant de différentes régions de France, en particulier de la région parisienne.
- La Comue de Toulouse et ses établissements reconnaissent l'urgence de la transition environnementale et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles des déplacements professionnels en avion entre Paris et Toulouse.
- La Comue de Toulouse et ses établissements mettent en place un Plan de Mobilité Inter-Etablissements pour promouvoir les alternatives de transport plus durables, telles que le train, et ainsi favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Demande à SNCF Voyageurs d'ajouter un train qui parte de Toulouse le matin avant 5:30 pour arriver à Paris avant 10:00 (par exemple 5:15-9:45), et d'ajouter un troisième créneau en fin de journée pour un départ de Paris vers 19:00, rendant ainsi un aller-retour Toulouse-Paris en journée et en train envisageable pour une journée de travail à Paris.

Toulouse, le 26 juin 2026

Le Président de la Comue de Toulouse

Michael TOPLIS